

# FORMULAIRE DE PAUSE

Ceci est pour usage syndical seulement et les noms ne seront pas communiqué à STAS.

DATE: \_\_\_\_\_  
(JJ / MM / AAAA)

NOM: \_\_\_\_\_

Aider nous à vous aidez en remplissant ce simple formulaire. Ca ne prend qu'une minute à remplir et c'est la seule chose qui permettra de démontrer qu'il existe une problématique au niveau de vos pauses.

Nous devons déterminer si STAS a été en mesure de respecter les délais prescrits ci-dessous. Si le SSM vous fait quitter plus tôt parceque vous n'avez pas eu votre pause, vous devez l'indiquer comme "Pause non-prise".

Sans votre aide, il sera impossible de régler la problématique. D'ici à mercredi soir 7 mai prochain, s'il vous plait remplissez les formulaires.

## 1<sup>ière</sup> pause : entre 1h30 et 3h après le début du quart de travail

- Pause débuté dans les délais prescrit
- Pause débuté avant/après les délais prescrit
- Pause non-prise

## 2<sup>ième</sup> pause : entre 4h et 6h après le début du quart de travail

- Pause débuté dans les délais prescrit
- Pause débuté avant/après les délais prescrit
- Pause non-prise

## 3<sup>ième</sup> pause : entre 7h et 9h après le début du quart de travail

- Pause débuté dans les délais prescrit
- Pause débuté avant/après les délais prescrit
- Pause non-prise

